

## Charte

- Le but du *Groupe de soutien* est d'offrir un espace de recul, de soutien et de conseil en respectant les principes de la psychologie d'urgence édictés dans les directives d'intervention et standards de formation en matière d'aide psychologique d'urgence (RNAPU).
- Le *Groupe de soutien* garantit une prise en charge aussi rapide que possible mais n'effectue pas de suivi sur du long terme.
- Les intervenants s'engagent à faire preuve de discrétion et de confidentialité concernant leurs clients et leurs entretiens.
- Les intervenants s'engagent à ne pas effectuer d'enrôlement ou de faire de la publicité abusive pour promouvoir leur activité au sein du Groupe de soutien.